

# COVID-19 - MESURES DE PROTECTION AU TC GROLLEY

Chers/ères membres et chers juniors,

Nous nous dirigeons vers la normalité, mais la prudence reste de mise face au Covid-19. Le Conseil Fédéral a récemment assoupli les mesures de protection pour le 6 juin. Il préconise toutefois de maintenir « la distance sociale » qui reste de 2 mètres. Cet espace entre les personnes doit être respecté entre les bancs/chaises sur et aux abords des courts, dans les vestiaires et la zone de détente de la halle de tennis. Ces différents lieux seront donc à nouveau accessibles. Nous vous rappelons que les joueurs doivent prendre sur le court de quoi se désinfecter les mains, notamment après un contact avec les poignées de porte. Les règles d'hygiène recommandées par l'OFSP sont affichées à l'entrée des différents courts. Nous devons ainsi toujours renoncer à la traditionnelle poignée de main et à tout autre contact corporel.

L'obligation de passer par notre plateforme de réservation « balle jaune » est naturellement toujours en vigueur afin de garantir une traçabilité (Contact Tracing) d'éventuelles chaînes d'infection. Les réservations avec invité nécessitent l'ajout du nom, du prénom et du numéro de téléphone de l'invité.

Il est à nouveau autorisé de jouer des parties de doubles.

En cas de symptômes de maladie, nous vous remercions de rester à la maison.

Concernant les cours juniors, les mesures indiquées lors de notre précédent courriel (7 mai 2020) restent d'actualité. Toutefois, l'allègement des contraintes permettront de réunir davantage d'élèves, limitées à quatre jusqu'au 6 juin.

La responsabilisation de chacun/e permet à notre club de reprendre réellement vie. Le comité vous fait part de sa grande reconnaissance.

En restant à votre disposition, nous vous adressons, chers/ères membres et chers juniors, nos cordiales salutations.

Pour le TC Grolley 🟡,

Serge Kuenzli